

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/06/2025 - 5610 - 2014 B 01420 - 808 383 459 - 2CJF

**2CJF**

**Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 38 Rue André Dessaux,  
45400 FLEURY LES AUBRAIS  
808 383 459 RCS ORLEANS**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE  
DU 23 MAI 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 73 247,07 euros de la manière suivante :

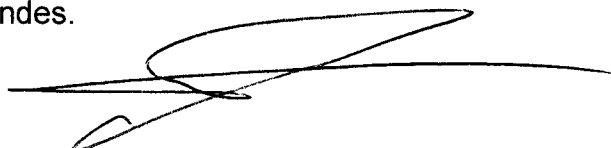
Bénéfice de l'exercice	73 247,07 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte « <b>autres réserves</b> »	26 752,93 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	100 000,00 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 200,00 euros par action	100 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 23 mai 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.



Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

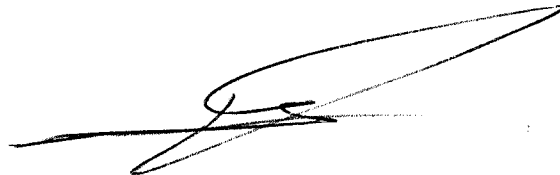
Exercice clos le 31 décembre 2021 :  
220 000 euros, soit 440.00 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 220 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :  
215 000 euros, soit 430.00 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 215 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :  
310 000,00 euros, soit 620,00 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 310 000,00 euros

Certifié conforme  
Le Président

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**





2CJF

31/12/2024  
Bilan actif**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

Actif		Au 31/12/2024			Au 31/12/2023	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)	185 901		185 901	185 901
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL	<b>185 901</b>		<b>185 901</b>	<b>185 901</b>	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels						
Autres immobilisations corporelles		71 622	43 703	27 919	49 228	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	<b>71 622</b>	<b>43 703</b>	<b>27 919</b>	<b>49 228</b>		
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	15		15		
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	20		20	20	
TOTAL	<b>35</b>		<b>35</b>	<b>20</b>		
Total de l'actif immobilisé		<b>257 558</b>	<b>43 703</b>	<b>213 855</b>	<b>235 149</b>	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances <sup>(3)</sup>	Clients et comptes rattachés	190 591		190 591	339 022
		Autres créances	30 738		30 738	9 229
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	<b>221 330</b>		<b>221 330</b>	<b>348 251</b>		
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres : )					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités	60 902		60 902	193 419		
TOTAL	<b>60 902</b>		<b>60 902</b>	<b>193 419</b>		
Charges constatées d'avance		70		70	2 807	
Total de l'actif circulant		<b>282 303</b>		<b>282 303</b>	<b>544 478</b>	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>539 862</b>	<b>43 703</b>	<b>496 158</b>	<b>779 628</b>	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				20	20	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	



2CJF

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL31/12/2024  
Bilan passif

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 5 000 )	5 000	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Écarts de réévaluation			
	Écarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	500	500	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	154 169	266 521	
	Report à nouveau			
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	73 247	197 648		
Situation nette avant répartition	<b>232 916</b>	<b>469 669</b>		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
	<b>Total</b>	<b>232 916</b>	<b>469 669</b>	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	<b>Total</b>			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	<b>Total</b>			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)	18 287	605	
		<b>Total</b>	<b>18 287</b>	<b>605</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 203	55 253	
	Dettes fiscales et sociales	213 750	254 099	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
	<b>Total</b>	<b>244 953</b>	<b>309 352</b>	
Produits constatés d'avance				
	<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>263 241</b>	<b>309 958</b>	
Écarts de conversion passif				
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>496 158</b>	<b>779 628</b>	
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	263 241	309 958	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs			

SAS 2CJF

# Annexe aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2024

## Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables .....	2
2	Informations relatives au bilan.....	3
2.1	Actif.....	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2	Immobilisations corporelles .....	3
	Augmentations.....	3
	Diminutions.....	3
2.1.3	Tableaux des amortissements.....	4
2.1.4	Immobilisations financières.....	4
	Augmentations.....	4
	Diminutions.....	4
2.1.5	Produits à recevoir.....	6
2.1.6	Créances .....	7
2.2	Passif.....	8
2.2.1	Capitaux propres .....	8
2.2.2	Dettes financières et autres dettes .....	9
2.2.3	Charges à payer .....	10
3	Informations relatives au compte de résultat.....	11
4	Impôt sur les bénéfices.....	12
5	Autres informations.....	13
5.1	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	13

# **1 Faits caractéristiques de l'exercice**

## **1.1 Évènements principaux**

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

## **1.2 Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.2 Immobilisations corporelles

##### 2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagement divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	20,853
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

### 2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	43,248	13,530	-	13,074	-	43,704
Financières	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>43,248</b>	<b>13,530</b>	<b>-</b>	<b>13,074</b>	<b>-</b>	<b>43,704</b>

### 2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	15	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

### **Fonds commercial Art.214-15 du PCG**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée. Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont ceux utilisés lors de l'acquisition (selon le calcul de n'annexe 4 du contrat de mandat).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Le règlement prévoit désormais que :

- Dès lors qu'un fonds commercial n'est pas amorti, un test de dépréciation annuel est obligatoire, même sans indice de perte de valeur.
- La dépréciation éventuelle constatée sur un fonds commercial ne peut jamais être reprise.

**2.1.5 Produits à recevoir**

<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
<b>INTÉRÊTS COURUS</b>	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
<b>AUTRES PRODUITS</b>	
Factures à établir	190,592
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	334
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>190,926</b>

## 2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		20	20	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		190,592	190,592	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	25,817	25,817	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	4,588	4,588	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
Débiteur divers		334	334	-	
Charges constatées d'avance		71	71	-	
<b>TOTAL</b>		<b>221,421</b>	<b>221,421</b>	<b>-</b>	

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Capitaux propres

#### 2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	5,000	-	-	5,000
Primes, réserves et écarts	267,021	-	112,352	154,670
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	197,648	-	124,401	73,247
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>469,670</b>	<b>-</b>	<b>236,753</b>	<b>232,917</b>

#### 2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 500 parts sociales de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

**2.2.2 Dettes financières et autres dettes**

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	31,203	31,203	-	-
Personnel et comptes rattachés	85,316	85,316	-	-

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Sécurité sociales et autres organismes	75,946	75,946	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	51,253	51,253	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	1,235	1,235	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	18,288	18,288	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>263,241</b>	<b>263,241</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 2.2.3 Charges à payer

Libellés	Montant
<b>CONGES A PAYER</b>	
Congés provisionnés	54,912
Charges sociales provisionnées	16,117
Charges fiscales provisionnées	-
<b>INTERETS COURUS</b>	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
<b>AUTRES CHARGES</b>	
Factures à recevoir	15,799
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	17,500
Sécurité sociale	9,186
Autres charges fiscales	352
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>113,867</b>

### 3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
	-	-	-
	-	-	1,476,693
Chiffre d'affaires net	-	-	1,476,693

## 4 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
<b>Résultat avant impôts</b>	90,131	3,802	-
Impôt au taux de : -	-	-	-
Impôt sur PVL	-	-	-
<b>Résultat après impôts</b>	<b>90,131</b>	<b>3,802</b>	-

## **5 Autres informations**

### **5.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi**

#### **Engagement en matière de pensions et retraite (PCG Art.832-13)**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Le montant de l'engagement total au 31/12/2024 s'élève à 62 499 euros.